

**Christian Brodhag**, né le 31 mars 1952 à Paris, a fait ses études à Metz puis a intégré en 1972 l’Ecole des Mines de Saint-Etienne. Il est ingénieur civil des Mines (1974), docteur en sciences physiques et **professeur émérite** à l’École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne. Il est **chevalier de la Légion d'honneur**.

Son parcours se caractérise par une articulation constante entre **engagement scientifique, action publique, normalisation, et coopération internationale**, au service de l’intégration du développement durable dans les politiques publiques, les stratégies territoriales, les entreprises et les cadres normatifs.

### **Parcours scientifique et académique**

Diplômé ingénieur civil des Mines (École des mines de Saint-Étienne) et docteur en sciences physiques, Christian Brodhag a mené une carrière universitaire reconnue au sein de l’École des mines de Saint-Étienne, qu'il a achevé comme Directeur de recherche, et depuis sa retraite il est professeur émérite.

Ses travaux de recherche (plus de **300 publications** scientifiques ou de vulgarisation) et d’encadrement doctoral (plus de quinze thèses dirigées) portent notamment sur la responsabilité sociétale, l’évaluation environnementale, le développement durable, l’innovation. Il a contribué à positionner l’établissement comme un pôle d’excellence sur ces thématiques.

Il a participé en 2009 à l’écriture du **Référentiel de développement durable et de responsabilité sociétale** des établissements d’enseignement, de recherche et d’innovation, élaboré conjointement avec la **CGE** (Conférence des grandes écoles) et la **CPU** (Conférence des présidents d’université).

### **Engagement politique et mandats électifs**

Christian Brodhag s’engage dès la fin des années 1980 dans la vie politique nationale participant à la structuration de l’écologie politique en France. Président de la commission environnement des Verts, depuis la création des Verts en 1982, il devient **porte-parole national des Verts** (1989–1991).

Présent sur la liste les **Verts Europe Écologie** aux européennes de 1984, il conduit à 3 reprises une liste écologiste indépendante aux municipales à Saint-Etienne (1983, 1989 et 1995) et se présente plusieurs fois aux cantonales et aux législatives.

Il est ensuite **conseiller régional de Rhône-Alpes** de 1992 à 1998 et **président du groupe des Verts** au conseil régional de 1992 à 1994. À l’issue de la scission du mouvement écologiste en 1994, il quitte toute affiliation politique, tout en poursuivant une action publique indépendante.

Il exerce notamment un mandat local comme **conseiller municipal d’opposition à Saint-Étienne** (2008–2014).

Hors mandat politique il devient membre du bureau du **Conseil de développement de Saint-Étienne Métropole** (2015–2024).

### **Hautes fonctions publiques et administration française**

Dans les années 1980-2000, il participe à différentes commissions nationales, commission Chartier qui a préfiguré l’ADEME, **Commissions du Plan, Conseil Scientifique de la DATAR** ou de **l’Office International de l’Eau**... De 1996 à 1999, Christian Brodhag préside la **Commission française du développement durable**, réunissant la société civile pour contribuer à la structuration de la stratégie nationale française.

Il est ensuite membre du **Conseil national du développement durable** (2003-2004), animateur du groupe « État exemplaire », et membre de la **Commission Coppens** (2002-2003) chargée de l'élaboration de la Charte de l'environnement, à valeur constitutionnelle. Il joue un rôle déterminant dans l'inscription du lien entre santé et environnement dans l'article premier de la Charte.

Il est nommé **délégué interministériel au développement durable** auprès de premier Ministre Jean-Pierre Raffarin, mandat qu'il exercera de 2004 à 2008. À ce titre, il assure la coordination interministérielle des politiques de développement durable, pilote la **revue par les pairs internationale de la Stratégie nationale de développement durable française**, et accompagne l'intégration du développement durable dans les relations entre l'État et les collectivités territoriales (Agendas 21 locaux, indicateurs territoriaux).

### **Engagement associatif et structuration territoriale**

Pratiquant le Rugby il préside le CASE Rugby (1980-1982).

Dès 1977, il fonde à Saint-Étienne l'association **Héliose**, pionnière dans le domaine de l'énergie solaire et de la mobilisation citoyenne autour de la transition énergétique, active jusqu'en 2016.

Il participe en 1996 à la création comme vice-président de l'**Association des pratiques du développement durable (APDD)** afin d'assurer le transfert entre recherche académique et pratiques industrielles, notamment entre l'École des mines de Saint-Étienne, l'INSA de Lyon et l'ENSA. Il crée et préside **Agora 21** l'association pour l'information francophone sur le développement durable.

Quand il quitte ces responsabilités, incompatibles avec la charge de délégué interministériel, les deux associations sont fusionnées au sein du **CIRIDD** (Centre international de ressources et d'innovation pour le développement durable), structuré autour de l'économie circulaire et des systèmes d'information territoriaux, et au développement de plateformes numériques.

Depuis 2009, il préside le **Pôle Éco-conception**, réseau national d'expertise et d'accompagnement des entreprises sur les approches cycle de vie, initié par la Chambre de Commerce de Saint-Étienne Montbrison, soutenu notamment par l'ADEME.

Sur la sollicitation de la Chambre de commerce de Bordeaux il prend la présidence (2007-2013) de l'**Institut Français pour la performance du bâtiment (IFPEB)** une alliance d'acteurs économiques et de grands groupes français visant à promouvoir les moyens d'une transition énergétique et environnementale pour l'immobilier et la construction. A la suite d'un projet européen de portail sur l'innovation dans les villes [www.construction21.org](http://www.construction21.org), développé par l'IFPEB avec le soutien du CIRIDD pour le numérique, il quitte l'association pour prendre la présidence de **Construction 21 AISBL (2013- jusqu'à présent)** association européenne qui s'est élargie ensuite à la Chine et au Maghreb et préside de 2013 à 2023 l'**association Française Construction 21**.

Il a été membre du CA de Soliha Loire de 2018 à 2025.

### **Francophonie**

Christian Brodhag joue un rôle majeur dans la structuration de l'espace francophone du développement durable. Il est à l'initiative des portails **Agora21** (1998) et **Mediaterre** (2002),

destinés à offrir un accès en langue française à l'information scientifique, technique et institutionnelle sur le développement durable.

Il participe puis préside de 2006 à 2011 le **Conseil d'orientation de l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (OIF)**. Il appuie les négociateurs francophones sur les questions climatiques lors des COP climat en participant à une dizaine d'entre elles. Il organise plusieurs forums internationaux, notamment celui tenu à Lyon pour la préparation de la conférence Rio 2012 qui a réuni notamment deux chefs d'Etat africains et des premiers ministres des pays francophones.

### **Activités internationales**

Au niveau international, en lien avec ses responsabilités de délégué interministériel, Christian Brodhag préside de 2006 à 2008 le **Groupe de travail international sur le développement du tourisme durable**, placé sous l'égide du Programme des Nations Unies pour l'environnement et de l'Organisation mondiale du tourisme. Initiative reconnue comme exemplaire par les Nations Unies.

Il intervient à plusieurs reprises aux **Forums politiques de haut niveau des Nations Unies sur le développement durable** (2014, 2015), où il présente notamment l'expérience française de revue par les pairs des stratégies nationales.

### **Normalisation**

Christian Brodhag est une figure reconnue de la normalisation en matière de développement durable, il a reçu le Trophée Or Normes qui récompense les engagements en normalisation. De 2001 à 2005, il préside le groupe de travail de l'AFNOR sur **l'entreprise et le développement durable**, qui aboutit au référentiel **SD 21000**, référence majeure en France qui s'appuie sur une expérimentation notamment stéphanoise.

Il représente ensuite la France, collège gouvernement, au sein du groupe de travail international **ISO 26000** sur la responsabilité sociétale, contribuant à l'intégration de la vision française dans la norme internationale.

Depuis 2022, il préside la **commission AFNOR « Villes et territoires durables et intelligents »**, est **vice-président de la commission de normalisation européenne CEN/TC 465 « sustainable cities and communities »**, et coprésidente depuis septembre 2025 la **Task Force européenne sur les jumeaux numériques locaux**, dans le cadre de la stratégie européenne de normalisation.

Par son parcours, Christian Brodhag a contribué de manière structurante à l'intégration du développement durable dans les **politiques publiques**, la **normalisation nationale et internationale**, la **recherche académique**, la **coopération francophone** et la **transition des territoires**. Dans un parcours original, son action se situe à l'interface entre science, décision publique et innovation collective.

Une grande partie de ses articles sont disponibles sur son blog : [www.brodhag.org](http://www.brodhag.org) et via [Christian Brodhag - Google Scholar](https://scholar.google.com/citations?user=000011111111&hl=fr&oi=ao)

Il est présent sur les réseaux sociaux [www.linkedin.com/in/christianbrodhag](https://www.linkedin.com/in/christianbrodhag)  
<https://www.facebook.com/christian.brodhag>